

In medio stat virtus

Décembre

Année 2012, N° 11

MOUSSY et vous

Lettre d'information



Dans ce numéro :	
Vie du village	2
Travaux	2
Gros plan sur...	3
Divers	3
Comment nous joindre	4
Arbre de Noël	4



Bonne et heureuse année à chacun de vous, habitants, amis et à celles et ceux qui sont loin de Moussy.

Le conseil municipal et la jeunesse moussyacoise, vous présentent leurs meilleurs vœux et vous souhaitent une bonne santé.

Le mot du maire



L'année qui se termine aura été troublée par de grandes émotions dans notre village, émotions que chacun pourra se remémorer selon l'intimité en lien avec ces événements.

Elle marquera également (entre autres) la fin de notre contrat rural. Au moment où j'écris ces quelques mots, les travaux sont terminés, l'arbre - un savonnier du Japon - vient d'être planté, les sociétés sont payées. L'intégralité des subventions du Conseil Général et de la Région a été versée à la commune. Je tiens à remercier notre architecte, Michel FIGEA qui nous aura accompagnés tout au long de ces quatre ans. Saluons sa créativité et son implication à défendre les intérêts de la commune avec éthique.

La place du Prieuré est maintenant pourvue d'aires de stationnements clairement délimitées. J'invite les habitants, notamment les riverains, à garer leurs

véhicules sur ces emplacements. C'est pratiquement le cas. Certains diront que j'ai agi avec (trop) d'insistance, mais ce fut sans véhémence, lorsque quelquefois il m'est arrivé de voir des véhicules mal stationnés. C'est vrai qu'il m'est difficile de constater qu'au sein d'un même village, nous ne faisons pas preuve d'un minimum de citoyenneté. Ne serait-ce qu'eu égard au coût financier engendré par cet aménagement rendu nécessaire par le nombre croissant de véhicules à cet endroit, pouvant occasionner des dégâts voire à terme des accidents. Il deviendrait insupportable de gaspiller ainsi les deniers publics si les choses devaient rester telles qu'avant cet aménagement.

2013 approche. Avec elle, une nouvelle entité va voir le jour. La Communauté de Communes du Vexin Centre (CCVC), fusion de 3 communautés de communes dont celle du Plateau du Vexin, prendra effet le 1er janvier. Comme déjà évoqué, cette nouvelle structure regroupe 34 communes

pour 23 000 habitants. Comme déjà annoncé, celle-ci va devenir une pièce majeure dans notre vie locale. Veillons cependant à garder l'identité et le caractère propres de nos communes, pour qu'elles restent libres et indépendantes. L'aménagement de ce nouveau territoire est primordial. Il se doit d'être harmonieux sur l'ensemble des secteurs géographiques qui vont composer cette entité. Puisque les dés sont jetés, unissons nos convictions, gardons conscience de nos racines et de nos différences. Faisons confiance aux uns et aux autres. Les moyens mis à notre disposition, la détermination des hommes et des femmes qui siègeront au Conseil doivent permettre d'atteindre cet objectif. Le conseil municipal a désigné les représentants de la commune, titulaire et suppléant, qui siègeront au conseil communautaire. Je le remercie de la confiance qu'il témoigne ainsi à l'égard de Didier CIGOLARI en tant que suppléant et à moi-

même en tant que titulaire. Trouver et donner du sens aux actions que nous menons. Rester cohérents dans nos démarches. Voici selon moi, la base fondamentale d'un bon fonctionnement de nos collectivités locales. Dans la sinistrose actuelle qui risque de perdurer, il devient difficile de garder ce cap ! Moins de ressources, donc moins de projets. Mais il faudra bien continuer à vivre, à nous développer. Comment en serait-il autrement ? Qu'amènera cette crise ? Un profond changement de notre société ? 2013 sera donc une année difficile à maints égards, notamment socialement. Pour autant, la crise que nous traversons actuellement doit nous conforter dans l'idée d'un rassemblement nécessaire pour le bien de notre pays... pour le meilleur comme pour le pire.

Dans cet espoir, je souhaite à vous tous et toutes ainsi qu'à vos proches une très bonne et heureuse nouvelle année.

Philippe HOUDAILLE

Vie du village

Pour le bien de tous...



Un nouvel agent d'entretien

Natif de Moussy, Claude LEPERT est maintenant notre agent communal depuis le 1er septembre. Souhaitons-lui un bon retour dans son village et bon courage dans la réalisation de ses tâches oh combien précieuses pour notre commune.



Le foyer rural
communiqué

Le petit journal
de cette année va
paraître prochainement



Le téléthon se
déroulera les 7 et 8
décembre.

Rendez-vous place du prieuré
samedi 8 décembre

9 heures - midi

Venez nombreux !

• Naissances

Saluons l'arrivée de deux enfants dans notre village :

Clément GAYAUD

né le 23 mai 2012

Lyse BENAICH

née le 27 juin 2012

Le Conseil municipal adresse ses vœux de belle vie aux parents et leurs enfants.

• Constat d'abandon de concessions

Le constat d'abandon des concessions au vieux cimetière a été effectué le 8 novembre dernier. Compte tenu de l'expiration du délai de 3 ans faisant suite à la notification du 1er Procès Verbal, il a été constaté qu'aucune des concessions mentionnées au premier procès verbal n'a fait l'objet d'une remise en état.

L'état d'abandon prévu par les textes en vigueur sera donc appliqué. Il a été dressé un nouveau procès verbal affiché à la mairie et à l'ancien cimetière dans ce sens. Comme le mentionne l'article L 361-17 : *si, un mois après cette publication, la concession est toujours en état d'abandon, le Maire a la faculté de saisir le Conseil Municipal pour la reprise de la concession.*

• Ecoles

La commune compte 2 enfants à l'école maternelle.

17 enfants sont inscrits à l'école primaire.

Par rapport à 2011, c'est 1 enfant de plus en école maternelle mais 3 de moins à l'école primaire. Cette tendance à la baisse va s'accroître dans les prochaines années.

• Assainissement autonome

Un projet que nous pensions moribond revient au goût du jour. La commune a été retenue dans le programme d'aménagement de 2013.

Les travaux sont toujours subventionnés. Les taux appliqués ne sont pas encore connus pour l'an prochain.

Une réunion d'information publique sera prochainement organisée. Les travaux se feront sur la base du volontariat.

• Voyage des seniors

Il s'est déroulé le mardi 11 septembre. Cette année, visite guidée de « la Boiserie », la demeure familiale du Général de Gaulle à COLOMBEY LES DEUX EGLISES. Après le déjeuner (excellent), visite du Mémorial puis arrêt dans une cave viticole avec dégustation de champagne.

• Votre avis nous intéresse

Dans le numéro de juin, nous évoquions la mise en place d'un questionnaire sur l'organisation de la fête de Noël. Celui-ci a été distribué début septembre. Seules 3 familles ont répondu et nous les en remercions. Il est donc délicat et difficile de tenir compte de ces trois réponses et nous le regrettons. Dommage...



L'étang est à nouveau en eau ! Et cette fois-ci, avec l'autorisation officielle des services de la préfecture. Le ru dit de Moussy l'alimente à nouveau. Les aménagements effectués en mai dernier retrouvent tout leur sens, permettant à la faune et à la flore de se développer d'avantage (à ce propos, ne pas manquer le concert de coassements de grenouilles au printemps, moment exceptionnel). Nous touchons au but souhaité lors de son acquisition : Ceci renforce l'intérêt pédagogique du lieu tout en conservant son attrait d'agrément.

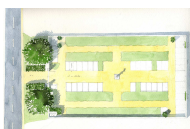
Mais attention ! Site fragile. En prendre soin.

Travaux

• Aménagement de l'entrée du village

Demandé en 2011 au centre d'exploitation des routes du Val d'Oise, le plateau surélevé à l'entrée du village est venu compléter le dispositif de sécurité mis en place à l'aire de jeux. De plus, un début de chemin piétonnier a été matérialisé. Par manque de foncier, il a été impossible de l'élargir et de le continuer jusqu'au cimetière alors que cette réalisation offrirait un aménagement

Le cimetière.
Quelques places
de stationnements
seraient
les bienvenues



intéressant puisqu'il pourrait aller jusqu'à la réalisation d'une à deux places de stationnement à cet endroit.

La mairie remercie le Conseil Général et tout particulièrement le chef de centre d'exploitation en la personne de Sylvain CARLUCCI.



• Aménagement des abords de la mairie

Avec la pose d'un panneau d'affichage, la plantation du savonnier du Japon et celle d'un rosier grimpant le long du mur d'enceinte de la mairie et quelques autres menus travaux, les aménagements de la mairie sont terminés Les en-



treprises ayant participé au projet sont toutes payées et le solde des subventions attribuées par la Région et le Conseil Général a été versé. C'est donc le point final du contrat rural. Nous remercions nos financeurs, notamment leur personnel avec qui nous avons entretenu de bonnes relations professionnelles tout au long de ces 5 années.

* Avec le concours de :



La mairie

• Collecte des encombrants

A sortir la veille au soir - 1 M3 par habitation.

Lundi 18 février 2013

Mercredi 29 mai 2013

Jeudi 10 octobre 2013

Rappel : Les déchets d'équipements électriques et électroniques doivent être déposés à la déchetterie.



Clair de lune sous la neige

Gros plan sur...

Par le docteur Nicole Briard

... LA FLORE DANS LES FONTS DE MOUSSY

Nous allons trouver sur ce site des plantes qui aiment les sols engorgés d'eau et en matières organiques, ce qui leur permet d'atteindre des tailles importantes.

Comme tout coin de nature il s'agit d'un milieu fragile où toute dégradation, toute intervention intempestive de l'homme risque de provoquer sa disparition.

Chaque plante détient une richesse, dont il faut avoir la connaissance, connaissance sans laquelle on s'expose à un danger parfois mortel qui peut survenir lors de la consommation ou même simplement lors de la cueillette.

Petite liste non exhaustive :



Le mouron blanc ou stellaire holostée (*tellaria holostea*) fait partie des premières plantes comestibles après l'hiver et riche en vitamine C.



La grande berce (*beracleum spondylium*) également comestible, mais prudence, elle fait partie des ombellifères, famille qui compte de nombreuses plantes toxiques parfois mortelles.



La molène noire intéressante pour les problèmes de voix.



La tanaïse très utile comme insecticide naturel.



Le plantain majeur, plante banale s'il en est mais bonne plante nutritive, excellente plante thérapeutique.



L'ortie, (*urtica dioica*) « qui s'y frotte s'y pique », mais véritable panacée à elle seule.



L'eupatoire chanvrine (*Eupatorium canadensis*) toujours présente dans les lieux humides, comme la consoude (*sympitum officinale*), famille des borraginacées, dont l'intérêt thérapeutique et nutritif n'est égal à nul autre pareil.



Dans la même famille, la bardane, bien connue pour ses effets sur la

peau mais également intéressante d'un point de vue nutritionnel.



La renouée persicaire (*polygonium persicaria*), le cirse maraîcher (*cirsium oleraceum*), excellentes plantes comestibles.



L'aubépine (*crataegus monogyna*), plante calmante, également comestible, la ronce (*rubus fruticosus*), dont la comestibilité est bien connue mais aussi aux très nombreuses vertus thérapeutiques, qui forment des haies souvent infranchissables servant d'abris aux petits animaux.

Et parmi les « grands »...



Le hêtre (*fagus sylvatica*), arbre sage, qui avec de nombreux autres arbres nous protège des dégâts que l'homme inflige à la planète, comme la pollution, et contribue à assurer nos besoins en oxygène.

Divers

● Affectation à un nouveau centre d'incendie et de secours

La mairie a reçu l'ampliation de l'arrêté préfectoral n° 2012-P191 portant avis de fermeture du centre d'incendie et de secours de Chars.

Cette décision a pris effet le 15 novembre dernier.

La commune de Moussy est maintenant rattachée au centre de secours de Marines.

● Brigade de gendarmerie de Marines

Le major Eric PHILIPPARIE a pris ses fonctions au commandement de la gendarmerie de Marines en septembre dernier.

● Inscription sur la liste électorale

Pour s'inscrire sur la liste électorale de la commune vous devez vous présenter avant le 31 décembre de chaque année en mairie.

Vous munir d'une pièce d'identité (valide), d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de la

dernière carte électorale le cas échéant.

● Déchetterie

Hiver : (01/10 – 30/03)

Lundi et mercredi : 14h-17h

Samedi : 9h-12h / 14h-17h

Dimanche : 9h-12h.

Été : (01/04 – 30/09)

Lundi et samedi :

9h-12h/14h-19h

Mercredi et vendredi : 14h-19h

Dimanche : 9h - 12h

● Recensement militaire

Les jeunes gens - garçons et filles - nés en 1996 doivent se faire recenser dès la date anniversaire de leurs 16 ans et au plus tard avant la fin du mois suivant. Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des parents et du livret de famille.

Formulaire à télécharger sur la page du site internet www.moussy.fr/content/content35017.html

● Nuisances

Pour rappel, horaires pendant lesquels sont autorisés les travaux engendrant des

nuisances sonores (tontes, bricolage, etc.)

Jours ouvrables :

8 h30 - 12h

14h30 - 19h30

Samedi :

9h - 12h

15h - 19h

Dimanche et jours fériés :

10h - 12h

16h - 19h (uniquement les travaux de jardinage)

● Opérateur téléphonique

La mairie a opté pour un nouvel opérateur téléphonique à la place de France Télécom. En effet, la société OVH, société du nord de la France fait bénéficier des coûts 50 % inférieurs à ceux de l'opérateur historique. Quant à la montée en débit dans le Val d'Oise et par conséquent dans le Vexin, le département devrait être pourvu en fibre optique en totalité pour 2020. D'ici là, le débit de notre ADSL devrait augmenter à l'horizon 2015.

● On ne le répètera jamais suffisamment !



Charte de bonne utilisation de la place de la vieille mare

Il a été signalé en mairie que les enfants pénétraient dans une propriété privée pour récupérer leurs ballons sortis du plateau multisports. Pour rappel, un pare-ballon a été posé en début d'année dans cette zone afin que ce genre de mésaventure ne se produise pas. Les enfants doivent veiller à prendre les mesures nécessaires pour ne pas l'envoyer par-dessus la clôture (d'une hauteur de 5 m) et ne doivent en aucun cas se rendre dans les terrains privés sans y avoir été autorisés par les propriétaires. Nous les renvoyons à la lecture de la charte d'utilisation de la place de la vieille mare qu'ils ont écrite eux-mêmes. Merci. Le maire.

Les déjections canines



... Sont encore nombreuses dans les rues du village.

Combien de fois faudra-t-il le dire et l'écrire ?

C'est sale, dégoutant et vraiment irrespectueux notamment pour notre agent d'entretien. Le maire.



Comment nous joindre ?



1 place du Prieuré
95640 MOUSSY

■ ■ ■ Plus d'infos, retrouvez-nous
sur le Web !

<http://www.moussy.fr>

La mairie est ouverte au public chaque samedi de 10 heures à midi.
Mme Catherine Marie VICQ - secrétaire de Mairie - vous accueillera.
Le maire reçoit aux heures d'ouvertures de la mairie et/ou sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires plusieurs possibilités vous sont offertes pour nous joindre, merci de :

Laisser un message sur le répondeur en appelant le 01.30.27.20.14,

Envoyer un fax au 09.72.37.70.17,

Envoyer un Courriel => mairiemoussy95@free.fr

Déposer un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie

Si vous souhaitez être destinataire d'informations concernant notre village, vous pouvez envoyer un message à l'adresse mairiemoussy95@free.fr Nous vous rajouterons à notre liste de diffusion.

Fêtes de fin d'année - Invitation

Dimanche 16 décembre 2012- 16 heures 30



Arbre de Noël 2011

La fête pour l'arbre de Noël se déroulera le dimanche 16 décembre à partir de 16 heures 30.

Petits et grands sont conviés à ce moment festif sous le chapiteau de la commune.

Cette année, le père Noël vous proposera un spectacle de Magie.

Il sera suivi de la distribution des colis à l'intention des séniors.

Enfin, pour terminer cet après-midi que nous espérons agréable, il vous sera offert le verre de l'amitié accompagné d'amuse-bouches divers et variés.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

La crèche est visible les samedis et dimanches après-midi à partir du 8 décembre.



Sous le chapiteau (chauffé)

Cette lettre d'information a été rédigée par les membres de la commission Information&Communication, à savoir :

Philippe Houdaille, Muriel Verbeke, Armelle Nicoud, Monique Golfier, Roland Golfier qui vous souhaitent bonne lecture.

A Odette et Frédéric...

